

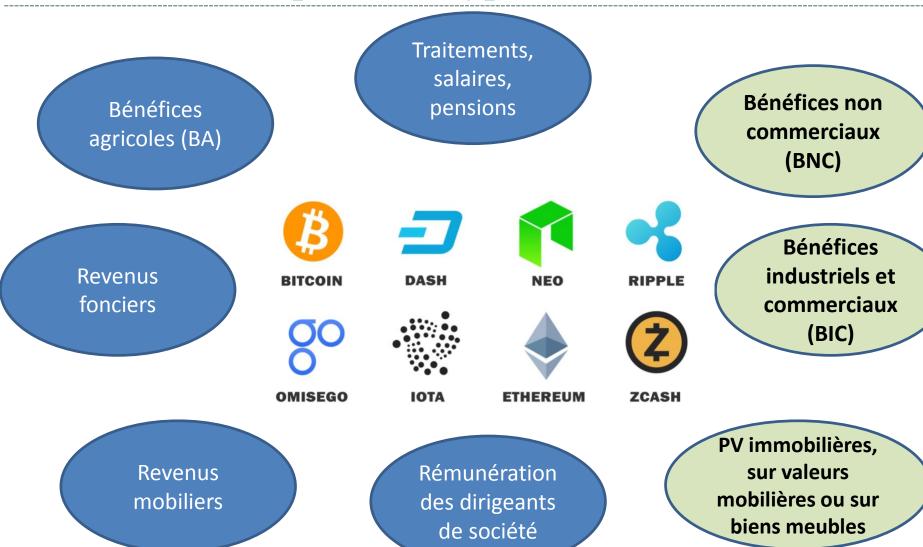
LA FISCALITÉ DES CRYPTOMONNAIES EN FRANCE

AIX-EN-PROVENCE 26 OCTOBRE 2018

Simona BIANCIARDI-LAZZARINI
Expert-Comptable
Dottore Commercialista

22 rue d'Armagnac - 31820 Pibrac - France cabinet.bianciardi@gmail.com Tel. +33 (0)9 51 99 00 78 Fax +33 (0)9 61 99 00 78 Port. (FR) +33 (0)6 04 46 3612 Port. (IT) +39 335 13 77 528

Quelle fiscalité pour les cryptomonnaies en France?





En 2014

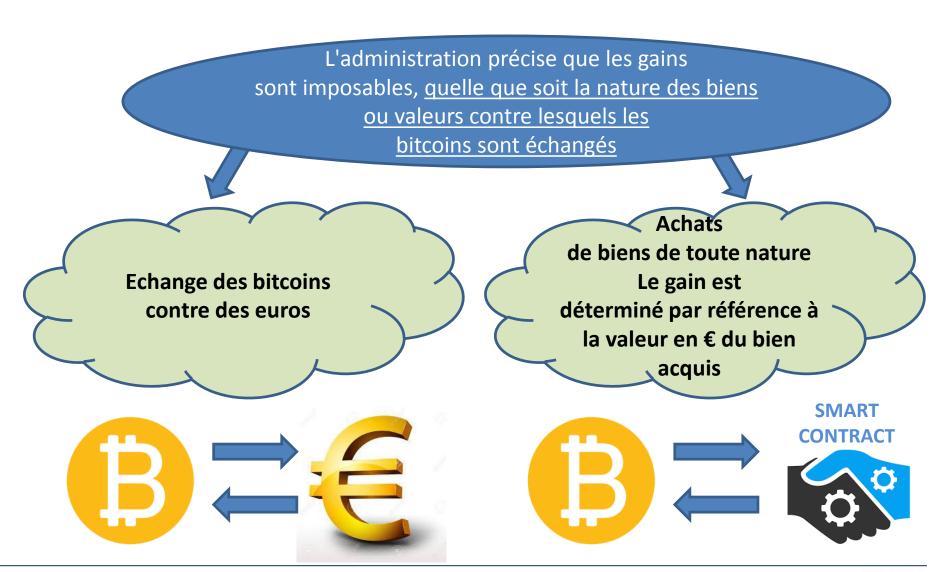
DOCTRINE FISCALE
JUILLET 2014
DEFINITION DE BITCOIN
PAR L'ADMINISTRATION
FRANCAISE

Le bitcoin est <u>une unité</u>
<u>de compte virtuelle</u> qui
peut être valorisée et
utilisée comme <u>outil</u>
<u>spéculatif.</u>

L'émission du nombre de bitcoins étant limitée et déterminée, <u>leur acquisition en vue de leur revente</u> <u>procède d'une intention spéculative</u>

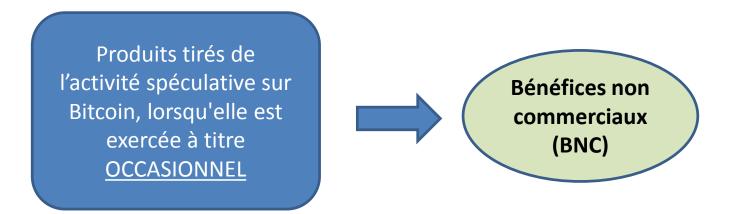


En 2014





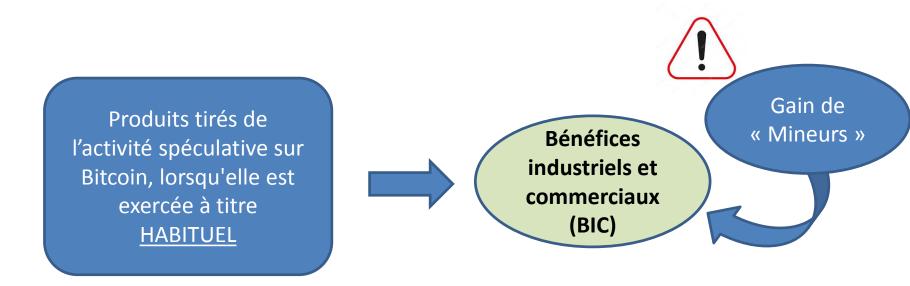
Entre 2014 et 2018 : L'ACHAT-REVENTE DE BITCOINS RELÈVE DES BNC SI CETTE ACTIVITÉ EST **OCCASIONNELLE...**



- Imposition dès le premier € au barème IR (max 45%) + CSG/CRDS (15% et 17,2% à partir de 2018)
- Régime simplifié (Micro-BNC) avec impositions des recettes après abattement de 34%, si recettes totales < 70k€ (33k€ jusqu'au 2017)
- Régime réel : imposition de la plus-value, mais obligation tenue comptabilité et inscription organisme agrée pour éviter majoration du 25% du bénéfice



Entre 2014 et 2018 : ... OU DES BIC SI L'ACTIVITÉ EST EXERCÉE À TITRE HABITUEL



- Imposition dès le premier € au barème IR (max 45%) + CSG/CRDS (15% et 17,2% à partir de 2018)
- Régime simplifié (Micro-BIC) avec impositions des recettes après abattement de 71% ou 50%, si recettes totales < 170k€ (82k€ jusqu'au 2017)
- Régime réel : imposition de la plus-value, mais obligation tenue comptabilité et inscription organisme agrée pour éviter majoration du 25% du bénéfice



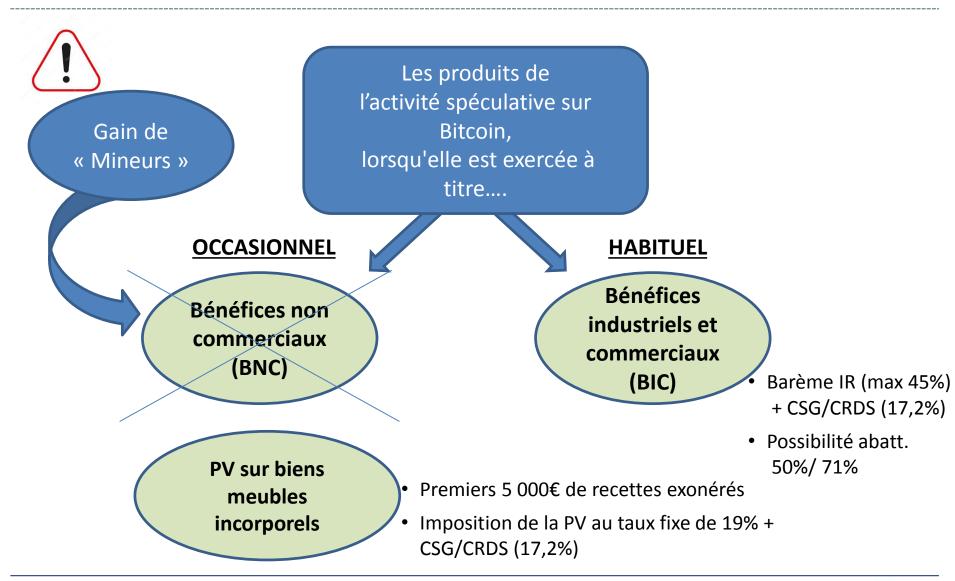
Entre 2014 et 2018 : DEFINITION DE TITRE OCCASIONNEL ET HABITUEL AMBIGUE

Les critères d'exercice <u>habituel</u> ou <u>occasionnel</u>
de l'activité spéculative sur Bitcoin <u>résultent de</u>
l'examen, au cas par cas, des circonstances de fait
dans lesquelles les opérations
d'achat et de revente sont réalisées (les délais séparant les dates d'achat et de revente, le nombre de bitcoins vendus, les conditions de leur acquisition...)





CONSEIL D'ETAT AVRIL 2018





CRYPTOMONNAIES ET TVA

2014

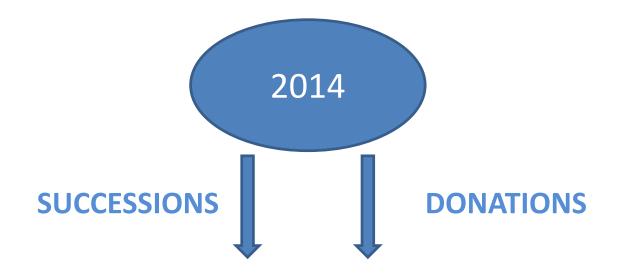
Le ministre des finances et des comptes publics annonce que la France soutiendrait au niveau européen le non-assujettissement des échange des cryptomonnaies à la TVA en raison notamment des risques de fraude



Selon la CJUE, les opérations d'échange de devises traditionnelles contre des cryptomonnaies constituent des prestations de services fournies à titre onéreux au sens de la directive TVA et exonérées en vertu de l'article 135, 1-e de ladite directive concernant les opérations portant sur « les devises, les billets de banque et les monnaies qui sont des moyens de paiement légaux ».



CRYPTOMONNAIES ET DROITS DE MUTATION À TITRE GRATUIT



Les bitcoins et autres monnaies virtuelles sont, en vertu des dispositions de l'article 750 ter du CGI et sous réserve des conventions internationales, soumis aux droits de succession.

En cas de transmission entre vifs, les droits de donation sont également susceptibles de s'appliquer dans les conditions de droit commun



2018 : PROJET DE LOI PACTE - REGLEMENTATION ICO

Une Initial Coin Offering (ICO) est une méthode de levée de fonds fonctionnant via l'émission d'actifs numériques « token » échangeables contre des cryptomonnaies durant la phase de démarrage d'un projet

REGLEMENTATION APPLICABLE

HISTORIQUE DU PROJET DROITS SOUS-JACENTS

ACCES A L'OFFRE

IPO

COMPLETE

FORT

DIVIDENDES

INVEST.
INSTITUT.

VS.

ICO

AUCUNE

FAIBLE

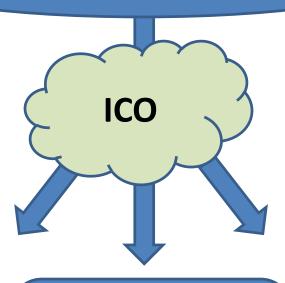
EN FONCTION
DE L'ADOPTION

TOUT PUBLIC



2018 : PROJET DE LOI PACTE - REGLEMENTATION ICO

PROJET DE LOI PACTE



AMF
créera une liste blanche
de ICO, c'est-à-dire une
liste des entités dont le
projet aura été validé
par l'AMF

AMF emmétra un visa pour prestataire de services sur actifs numériques Les banques ne pourront pas refuser l'ouverture d'un compte à un prestataire avec le Visa AMF



Conclusions: La France va-t-elle devenir vraiment attractive pour les cryptomonnaies?

LE PHENOMEN DE CRYPTOMONNAIES EST EN TRAIN DE PRENDRE DE L'AMPLEUR DONT L'IMPORTANCE POUR LES ETATS D'ETRE ACTEURS DE CE CHANGEMENT ET DE NE PAS SIMPLEMENT LE SUBIR

